

La Commune de Paris : la semaine sanglante

Événements marquants de la semaine sanglante :

- dimanche 21 mai :

Dans l'après-midi, la capitale est pilonnée par les troupes du général Douay et assiégée au rempart du Point-du-Jour.

Cet endroit, non gardé, a été désigné aux versaillais par un piqueur des Pont-et-Chaussées, Jules Ducatel ([clic](#)).

Le général communal polonais Jaroslaw Dombrowski demande des renforts mais sa demande n'aboutit pas.

([clic](#)) : le front au matin du 22 mai.

- lundi 22 mai :

Les premières barricades sont élevées (Panthéon, Bastille, Buttes-Chaumont, Faubourg Montmartre, boulevard St Michel, ...).

Mais aussi rue Myrha, à l'est de la Butte Montmartre. Nous y reviendrons.

Des combats ont lieu place Clichy et aux Batignolles.

Les Allemands autorisent les versaillais à traverser la zone neutre au nord de Paris, ce qui leur permet de prendre les Batignolles à revers.

Au soir, l'Élysées, la gare St Lazare et l'École Militaire sont occupées ([clic](#)).

- mardi 23 mai :

Selon Lissagaray (le premier à avoir écrit un livre sur la Commune dès 1871), 42 hommes, 3 femmes et 4 enfants, ramassés au hasard, sont amenés au 6 rue des Rosiers, à l'endroit où les généraux Lecomte et Thomas ont été fusillés le 18 mars ([clic](#)).

Ils sont contraints de s'agenouiller puis sont fusillés.

C'est le début des exécutions massives de la part des versaillais.

C'est aussi le début des grands incendies (nous y reviendrons).

La barricade de la rue Myrha est prise. Le général Dombrowsky est tué ([clic](#)).

([clic](#)) : le front au soir du 23 mai.

- mercredi 24 mai :

Le Louvre, le Palais Royal, la banque de France sont pris.

Le quartier latin est attaqué.

L'hôtel de ville, la préfecture de police et le palais de justice sont volontairement incendiés par les communalards.

L'archevêque de Paris est exécuté à la prison de la Roquette.

([clic](#)) : le front au soir du 24 mai.

- jeudi 25 mai :

Combats acharnés à la Butte-aux-Cailles.

Charles Delescluze, délégué à la Guerre de la Commune, est tué ([clic](#)).

([clic](#)) : le front au soir du 25 mai.

- vendredi 26 mai :

Le faubourg St Antoine est contrôlé par les versaillais.
Les communards ne tiennent plus qu'un quadrilatère à l'est de Paris.
(clic) : le front au soir du 26 mai.

- samedi 27 mai :

Le cimetière du Père-Lachaise est le théâtre de combats.
On s'entre-tue entre les tombes, à l'arme blanche.
147 communards sont fusillés devant un mur (futur mur des fédérés) et jetés dans une fosse commune (clic).
(clic) : le front au soir du 27 mai.

- dimanche 28 mai :

Les combats se poursuivent à Belleville.
La dernière barricade est prise.
Une plaque commémorative des derniers combats est posée rue de la Fontaine-au-Roi, le 28 mai 1891 (clic).
Eugène Varlin est fusillé sur le lieu de l'exécution des généraux Lecomte et Thomas, le 18 mars (clic).
(clic) : le front au soir du 28 mai.
C'est la fin de la Commune qui aura duré 72 jours.

Après les massacres, les viols, place aux cours martiales ou aux exécutions.

A commencé par le lendemain, le lundi 29 mai.

Le fort de Vincennes, encerclé par les prussiens, se rend.

Les 9 officiers sont fusillés.

Parmi eux, le colonel Delorme qui dit au commandant de l'exécution : « tâtez mon poulx, voyez si j'ai peur ».

Revenons maintenant au décret des otages et à l'exécution de l'archevêque de Paris (clic).

La commune, révoltée par les assassinats de prisonniers par les versaillais, a voté ce décret le 5 avril. L'article 5 dit : « toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune sera sur-le-champ suivi de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4, et qui seront désigné par le sort ».

Le vote de ce décret a eu le mérite d'arrêter l'exécution des prisonniers par les versaillais.

Il semblerait que le Conseil de la Commune n'ait jamais ordonné d'exécution d'otages. Certes, il y a eu des otages emprisonnés, certes il y a eu des exécutions sommaires durant la semaine sanglante.

Victor Hugo écrit dans un alexandrin paru dans « l'année terrible » :
« des bandits ont tués soixante-quatre otages ».

Même s'il n'était pas un partisan de la Commune « Je suis pour la Commune, en principe, et contre la Commune, dans l'application », aurait traité les dirigeants de la Commune comme des bandits ?

N'oublions pas, le concernant, qu'il fut un des artisans de l'amnistie des communards.

Et notre archevêque ?

Quelques jours plus tard le vote du décret, Monseigneur Darboy, l'archevêque de Paris, est emprisonné comme otage.

Est-ce pour faire suite au décret de la séparation de l'Église et de l'État ? Possible.

La Commune propose son échange contre Auguste Blanqui retenu prisonnier à Versailles ([clic](#)).

Les négociateurs versaillais font traîner les choses. La Commune réitère son offre à plusieurs reprises.

Le 14 mai 1871, elle propose de libérer les soixante-quatorze otages qu'elle retient à Paris contre la libération du seul Blanqui.

Thiers refuse la proposition, tandis que son secrétaire Barthélemy Saint-Hilaire ajoute : « Les otages ! Les otages, tant pis pour eux ! ».

Et Versailles reprend ses massacres de blessés et de prisonniers.

La Commune n'applique toujours pas son décret.

Pendant la semaine sanglante, Théophile Ferré signe finalement l'ordre d'exécution de six otages.

Le 24 mai 1871, dans une cour de la prison de la Roquette, Monseigneur Darboy, l'abbé Deguerry, trois jésuites et le président de la cour d'appel de Paris, Bonjean, sont passés par les armes, par un peloton composé de fédérés volontaires ([clic](#)).

Ferré assumera la pleine responsabilité de l'exécution des otages. Pour cette mesure et pour son rôle très actif au sein de la Commune, il est condamné à mort.

Organisée conjointement avec celles de Rossel et Bourgeois, son exécution a lieu au petit matin, au camp militaire de Satory, le 28 novembre 1871, devant cinq mille hommes de troupe et quelques curieux ([clic](#)).

Concernant le décret du 2 avril ([clic](#)) sur la séparation de l'Église et de l'État, n'oublions pas 3 choses :

- la Convention proclame l'indépendance des cultes le 3 Ventôse an 3 (21 février 1795), 1^{er} pas vers la séparation,
- Napoléon Bonaparte, 1^{er} Consul, signe le 15 juillet 1801, le Concordat avec le Pape, catholicisant la France,
- Adolphe Thiers préférerait « un instituteur sonneur de cloches qu'un instituteur mathématicien ».

Les élus proches de la Commune sont pour une instruction gratuite, laïque et intégrale. Ce n'est donc pas une surprise si un des premiers décrets votés par la Commune est la séparation de l'Église et de l'État.

Terminons par les incendies de Paris.

Paris en flammes, c'est d'abord les obus tirés par les versaillais sur le Champ-de-Mars.

Mais ce sont aussi les incendies allumés volontairement par des communards.

A commencé par les Tuileries incendiées dans la nuit du 23 au 24 mai 1871 [\(clic\)](#).

Ceux-ci étaient un symbole, le symbole de la royauté. Plus de roi, plus besoin de palais.

Mais alors, pour l'hôtel de ville, le 24 mai ? Quel est le symbole ? [\(clic\)](#) [\(clic\)](#)

Avec cet incendie, les archives et la bibliothèque de l'hôtel de ville partiront en fumée. Les deux collections d'État civil parisien antérieures à 1860 seront également perdues à jamais : la première demeurait dans l'hôtel de ville et la deuxième dans le palais de justice (qui fut également incendié).

Un monument entièrement nouveau fut élevé de 1874 à 1882 [\(clic\)](#).

Bernard Lian

6 mars 2021